



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE Séance n°4 du 24 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Sylvie BELLANGER, Christian BLAISE, Olivier DERSOIR, Jacky LEPAGE, Mathieu FRÉMONT, Guillaume BELOUARD, Samuel HOUILLLOT.

Excusés : Chantal JOUFFLINEAU, Danièle GODET, Adrien JONCHERAY, Christophe BOIS, Cédric RIVRON.

Secrétaire de séance : Samuel HOUILLLOT

PRESENTATION DE LA STRUCTURE « FRANCE SERVICES »

Intervention de Mme HOISNARD.

APPROBATION DU PV DU 27 MARS 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu du conseil municipal du 27 mars.

1. RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2024, de la Communauté de Communes du Pays de Craon, envoyé par mail à tous les conseillers municipaux le 15 avril dernier.

Ce rapport annuel présente un panorama des actions menées en 2024, des projets portés par la collectivité, ainsi que des principaux chiffres illustrant ses activités. Il reflète son engagement en faveur du développement économique, social et environnemental de son territoire.

2. CONTRAT DE RESTAURATION COLLECTIVE

Lors du conseil municipal précédent, il a été fait part aux élus de problèmes récurrents avec le fournisseur actuel de repas au restaurant scolaire.

Mme BELLANGER, Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, s'est renseignée sur les autres possibilités d'approvisionnement en repas chauds.

La cuisine centrale de Craon semble la plus adaptée en terme de qualité/prix. Seul bémol, ce sera un agent sellois qui ira récupérer les containers des repas. Le prix du repas facturé en 2024/2025 par la commune de Craon est un tarif unique de 3,65 €. Le tarif pour 2025/2026 n'a pas encore été voté mais il faut prévoir un prix légèrement supérieur. Une convention de fourniture de repas a été transmise pour avis par la commune de Craon.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de :

- **Accepter de travailler avec la cuisine centrale de la ville de Craon**, à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025 ;
- **Approuver les conditions de la convention de fourniture de repas**,
- **Autoriser Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer** tous les documents liés à la contractualisation avec la commune de Craon.

3. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vu l'article L.2122 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.47 du code des postes et communications électroniques,

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications,

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de :

- **Fixer le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public** routier, pour les réseaux de télécommunication, au titre de l'année 2024, selon le barème suivant :
 - Pour les artères en sous-sol : 48,27 € x 8,576 kms = 413,96 €
 - Pour les artères aériennes : 64,36 € x 29,915 kms = 1 925,33 €
 - Pour l'emprise au sol : 32,18 € x 0.50 m² = 16,09 €
 - **Montant total 2024** = **2 355,38 €**

- **Fixer le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public** routier, pour les réseaux de télécommunication, au titre de l'année 2025, selon le barème suivant :
 - Pour les artères en sous-sol : 48,65 € x 8,576 kms = 417,22 €
 - Pour les artères aériennes : 64,87 € x 29,915 kms = 1 940,59 €
 - Pour l'emprise au sol : 32,44 € x 0.50 m² = 16,22 €
 - **Montant total 2025** = **2 374,03 €**

6. RAPPORT DES COMMISSIONS

➤ Commission Scolaire et Périscolaire

- Services périscolaires : compte-rendu commission du 01/04. Prochaine commission fixée le 12/06.
- Voyage scolaire du 28/04 au 02/05 : 2 agents communaux accompagnent les enfants. Ils seront remplacés par deux de leurs collègues ainsi qu'une élue bénévoles.
- RDV avec Mr Bréhin du CIAS le 21/05/2025 à 16h pour point alsh Ballots/La Selle de l'année en cours et préparation de l'année prochaine.

➤ Commission Affaires sociales

- Argent de poche : Première réunion avec les 11 jeunes intéressés samedi 26/04 à 11h.
- Rdv Mme ROOKS concernant la fermeture du commerce : compte-rendu de Mr Jugé.

➤ Commission Espaces verts/Environnement :

- Aire de jeux : début des travaux par l'entreprise CHAZÉ le 22 avril.
- Une quinzaine de bénévoles a entretenu le cimetière pour les Rameaux. Merci !
- Démonstration robot de désherbage le 31/03/2025 par Sylvain Georget. Compte-rendu.
- Inauguration du city-stade programmée le 17 mai à 10h.

➤ Commission Voiries/Urbanisme/... :

- Cessions des chemins : rdv avec les propriétaires en cours. Courriers envoyés pour demander accord des propriétaires des terrains limitrophes. Demande du propriétaire de « Le Donjon » pour achat d'une partie de son chemin. Contact avec le commissaire-enquêteur en cours.
- Glissière route de l'Orion : demande de réactualisation des devis de Chazé en cours.

➤ Commission Bâtiments :

Commission du 02/04 : compte-rendu.

- Ecoloise :
 - L'entreprise Pigeon interviendra cet été pour les problèmes d'évacuation des EU. Mr Delandvoisin est venu constater le candélabre qui bouge. Il relance également le sous-traitant pour l'arbre à changer.
 - le flux de la VMC du dortoir a été augmenté. En attente du devis pour les classes élémentaires.
 - BD Film a été contacté : devis reçu ce jour de 1 147,20 € ttc pour diminuer les reflets du soleil sur les tableaux des institutrices par la pose de films de protection sur les portes.
 - Les anti-pince doigts des portes extérieures sont posés. Pour les portes intérieures, ceux de l'ancienne école seront récupérés.
- Garderie :
 - L'entreprise VDMOUEST est intervenue pour l'installation du système de contrôle d'accès mais des problèmes perdurent.
 - Rdv avec un menuisier en cours pour étudier la fermeture du porche afin que les pigeons ne puissent plus y accéder et éviter d'avoir des déjections incessantes.

- L'Eglise :
 - Un devis de chez Biard-Roy a été signé pour la fourniture et la pose d'un battant pour la cloche n°1 pour un montant de 2 425,00 € HT.
 - Devis de Biard-Roy signé pour le remplacement d'un récepteur pour les cadrans de l'église : 1687,20 € ttc.
 - En attente de la pose de peinture sur les portes extérieures par l'entreprise PPJ.
 - Une petite partie du plâtre du plafond est tombée suite à une infiltration d'eau. L'entreprise Herbert est intervenu.
- Salle Doisneau-Lamy :
 - le lavabo des sanitaires est à changer. Demande effectuée à l'entreprise Lenoir.
- L'Orion :
 - Voir pour une rampe d'accès à la scène pour les PMR
 - Demande de MAJ du devis de changement de la robotique à Pineau.
 - MAB porte à changer dans les toilettes : rdv ce jeudi avec un menuisier.
 - Prévoir le passage d'un câble Ethernet jusqu'à la passerelle : devis en cours.
 - Proposition d'achat d'une nouvelle console pour 1800 €.
- Commerce :
 - rambarde d'accès à l'étage : devis de MAB pour 1 212,86 € validé.
 - volet roulant de la grande baie à réparer : devis de MAB pour 124,80 € validé. Si le moteur est à remplacer, devis de 634,80 € ttc

➤ Commission Sport/Culture/ Animation et Communication

- Commission du 16/04 : compte-rendu.
- Manifestations prévues :
 - Le 12/04 : chasse aux œufs organisée par TES. 40 jeunes présents.
 - Le 08/05 : commémoration – rdv à 9h30 Salle Doisneau-Lamy.
 - Le 18/05 : championnat départemental vélos
 - Le 24/05 : AG du FCSOM
 - Le 29/05 et 01/06 : Boucles de la Mayenne
 - Le 08/06 : Tournoi de foot.
 - Le 10 et 17/06 : peinture rue de la Gare
 - Le 22/06 : les motards ont du cœur.
 - Le 01/07 : spectacle de l'école
 - Le 05/07 : fête du village
 - Tous les vendredis soirs de l'été : tournois de ping-pong
 - Le 18/10 : rencontre des associations
 - Le 25/10 : journée citoyenne
 - Le 26/10 : repas du CCAS
 - Le 06/12 : marché de Noël

➤ Commission Finances

- Les dotations et bases fiscales de l'Etat sont connues. 7396 € à percevoir en plus que ce que prévu au budget.

➤ Autres

- Départ de Denis LETESSIER depuis le 07/04. Recrutement pas concluant. En attente de nouveaux CV.
- Le mi-temps de Sandrine RENOU sera complété par Martine PESLIER, 2 jours par semaine.

⇒ Prochaine réunion Adjoints/Maire : 13/05/2025 à 15h

⇒ Proposition conseil municipal suivant : 22/05/2025 à 20h30

Fin de séance à 22h40

Joseph JUGÉ, Maire :

Samuel HOUILLLOT, Secrétaire de séance :